

Bulletin d'inscription

Salon des 5 Sens

Argelès-Gazost les 21 et 22/10/2023

En complétant ce bulletin je demande à participer au salon des 5 sens 2023

Informations concernant l'entreprise	
nom de l'entreprise	
Prénom-Nom du responsable	
adresse	ville
Adresse mail	
Numéro de téléphone	
Lien vers page Facebook	
Lien vers page Instagram	
Lien vers site internet	

Informations concernant le stand souhaité	
<input type="checkbox"/> Emplacement nu (je ramène mon propre matériel, je n'ai besoin de rien d'autre)	
<input type="checkbox"/> Stand classique (1 table, 1 chaise)	
Le salon se déroule sur 2 jours, précisez ici votre présence	
<input type="checkbox"/> samedi uniquement	
<input type="checkbox"/> dimanche uniquement	
<input type="checkbox"/> samedi et dimanche	

Informations concernant mes activités	
<input type="checkbox"/> Je propose une activité de présentation de mes produits ou prestations et/ou vente uniquement type de produits ou prestations	
<input type="checkbox"/> Je souhaite également proposer une animation (atelier individuel ou collectif par exemple) type d'activité	
durée de l'animation	
je propose cette activité	fois (précisez si vous la proposez sur un ou deux jours)
<input type="checkbox"/> Je souhaite également proposer une conférence thème proposé	
précisez si vous souhaitez être mis en relation avec des exposants proposant le même thème	

Tarifs	
<input type="checkbox"/> 30 €	Si je suis adhérent à l'OCAS pour l'année 2023
<input type="checkbox"/> 50 €	Si je ne suis pas adhérent à l'OCAS pour l'année 2023
<input type="checkbox"/> 90 €	Si je profite de l'occasion pour adhérer à l'OCAS et profiter des avantages jusqu'au 31/12/2023

Mode de règlement	
<input type="checkbox"/> virement IBAN	FR76 1690 6010 1187 0281 6811 856 Code BIC AGRIFRPP869
<input type="checkbox"/> chèque à l'ordre de l'OCAS	

conditions générales

Votre inscription sera validée **sous réserve que votre établissement soit domicilié sur le territoire des Vallées des Gaves**, qu'il soit en accord avec le thème du salon et qu'il reste des places disponibles au jour de la réception de votre bulletin d'inscription.

Tout bulletin d'inscription renvoyé après le 31/08/2023 ne pourra prétendre à une indication sur le programme qui sera diffusé.

l'OCAS sera seule décisionnaire concernant les placements des exposants.

Aucun remboursement ne pourra être effectué une fois l'inscription validée, sauf cas de force majeure.

Les informations récoltées ne sont ni vendues ni cédées à des tiers.

Date et signature obligatoires